



# Certificat



SOS Villages d'Enfants est certifié pour ses actions de :

L. 6313-1-1 Actions de formation

situé à :

8 villa du Parc Montsouris  
75014 PARIS

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme SOS Villages d'Enfants (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755392675, SIREN 775666803) et atteste de sa conformité aux :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- Guide de lecture du Référentiel national qualité et le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail
- Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
- à la procédure de certification PRO RNQ 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable\* du 30/05/2026 au 29/05/2029

Date originale du cycle de certification en cours : 30/05/2026

Certificat n° F2493-1-R1 (\*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 23/12/2025

Président de PRONEO CERTIFICATION  
Yves PARIOT



Accréditation N°5-0615  
Portée disponible sur le  
site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)